

Association Windsurf Aubeois

Mairie de Lusigny

Place Maurice Jacquinot

10270 Lusigny sur Barse

Assemblée générale ordinaire 2015 de l'AWA

du Samedi 30 janvier 2016 à 17h

Dûment convoqués par le président par courriel du 12/01/2016, les membres de l'AWA se sont réunis pour l'assemblée générale ordinaire annuelle à la Maison des Lacs à Mesnil St Père.

34 membres sont présents, 62 ont donné pouvoir. L'AWA a 98 adhérents fin 2015. La représentativité de l'Assemblée est de 98 %.

Le président déclare la séance ouverte. Il excuse **Christian Branle**, maire de Lusigny sur Barse, vice-président du Conseil Général et président du Syndicat du Parc de la forêt d'Orient, retenu par d'autres obligations

Rapport moral : Claude Marchand, président :

Activités 2015 :

Le président dit sa satisfaction d'une saison agréable et qui s'est déroulée sans incident notable. Quelques casses, quelques blessés sans grande gravité sur les cailloux aux abords de la mise à l'eau, qui reste toujours aussi désagréable aux ailerons.

La venue de **Thierry (e-windsurf)** un jour venté a eu un beau succès ; celle de **Bruno André** avec ses foils, un jour de pétrole, a fait un flop. **François Rocheteau** souhaite que, par respect pour celui qui vient de loin nous proposer des activités, les membres se sentent plus engagés, même lorsque la météo n'est pas très prometteuse.

Il se félicite de la participation toujours forte des membres aux événements conviviaux comme la crêpe-party ou le barbecue. Il remercie chaleureusement tous ceux qui font le succès de ces manifestations, spécialement **Dolorès** de l'intendance des délices et **Jean-Michel Caqueret** (absent car immobilisé pour cause de blessure) aidé d'**Alain Plumey** pour l'entretien du terrain, toujours parfait.

Le Défi Wind a vu 6 de nos Awaïens courir dans du vent plus que copieux. **Julien Fiquet**, 439^e.

nous explique avoir participé à diverse épreuves du challenge Longues Distances au fil de l'année, notamment le défi et La Tranche. En résulte une belle 38ème place annuelle. Ses exploits sont à retrouver sur le blog **awawindsurf**.

Vie sur le spot :

Le président a rappelé quelques règles de sécurité en vigueur sur le lac :

- règles nautiques : respecter les priorités (tribord amure, priorité sous le vent), nécessité d'attention et de respect mutuel avec les kites lorsque nous sommes à l'eau sur la même zone.

Le président rappelle l'importance en termes de sécurité de rester du bon côté : au vent pour les planchistes, sous le vent pour les kites.

Règles administratives :

- le nouvel arrêté préfectoral n° 2014-213 du 1/8/2014 réglementant la navigation sur le lac de la Forêt d'Orient autorise de facto la navigation des planches toute l'année (article 5) au dessus de la cote 129.5, mais rend obligatoire le port du gilet de flottaison du 1° octobre au 31 mai (article 7-2).
- **règles et conseils de bon sens**, comme le port **du gilet et du casque** les jours de vent fort en toute saison, éviter de naviguer seul, surtout par temps froid, penser à vérifier l'état de son matériel : **pied de mât - bouts**, surtout en reprise de saison.
- Se munir d'un bout de 3m sera bien utile pour réparer ou se faire tracter.
- Quelques échauffements, pour éviter les traumatismes musculaires.
- Comme nous avons connu cette année une disparition inquiétante (planchiste revenu à la nage au CNHS en laissant son matos dériver), il rappelle cette règle absolue : **ne jamais abandonner son matériel, rester dessus, bras en croix, pour pouvoir être localisé et secouru** .
- **En cas de nécessité de secours, la voie officielle est de prévenir la gendarmerie**. En cas d'assistance immédiate, il est possible en saison de trouver **Olivier** à l'AEPA (dans les clubs) ou sur l'eau, ou **Patrick** (des bateaux électriques), qui ne refuseront pas de porter assistance, et qu'il sera bienvenu de remercier d'un cadeau.
- L'arrêté préfectoral régissant la pratique des sports nautiques sur le lac est en ligne sur le site internet de l'AWA **awawindsurf.fr** .

De nombreux sites dédiés rappellent aussi tous ces conseils : allosurf, wikipedia planche à voile, windsurf sur eau plate, world of windsurfing :sécurité, lexique de la planche à voile.

Rapport financier: Michel Acquère, Trésorier

Les recettes se montent à **3082.25 €**, avec principalement **1328 €** pour les cotisations, **1028 €** de participations aux repas du WE **barbecue et crêpes-party**, les ventes d'accastillage pour 316€.

Les dépenses s'élèvent à 2353.61 €

Les gros postes de dépenses sont le week-end **barbecue et crêpes-party** pour **946€**, l'approvisionnement en accastillage **564 €**, l'entretien du terrain et la signalétique pour **218 €**.

Le bilan 2015 est positif avec un **solde en fin d'année de 728.64 €** et une trésorerie de **5798.96 €**

Mis au vote, le rapport du trésorier est adopté à l'unanimité.

Cotisation 2016 et « redevance de navigation » ex : droit de mise à l'eau :

La cotisation **AWA** reste à **16 €**. Fixé par le Parc, la redevance de navigation 2016 est de **35€** ... Suite au nouveau mode d'encaissement **L'AWA** se propose de centraliser comme d'habitude « non plus vos 2 chèques » mais **un seul** comprenant la cotisation **AWA** et la redevance de navigation ; à envoyer à Claude Marchand le président, **avant le 1^{er} avril 2016**.

A compter de cette année le règlement de l'ensemble des » redevances de navigation « sera perçu par M. Le Receveur Syndical de Lusigny.

Relations avec le Parc : Gilles Brossard, Secrétaire

Gilles et Claude, du fait de l'absence de **Christian Branle**, l'ont rencontré préalablement le 27/1. Sur l'année écoulée, changement de responsable au service littoral + budgets en baisse = relations moins évidentes, mais qui restent parfaitement cordiales. 4 sujets ont été abordés :

Les algues : le problème est connu et les grands lacs travaillent à la question depuis plusieurs années pour concilier qualité environnementale et efficacité. En attendant, l'accès au plan d'eau est menacé et réclame le faucardage minimal d'un chenal. La faucardeuse du parc est à Dienville, et son rapatriement peu aisé (grutage, camion, etc). Christian ayant exposé que le Parc a un marché pour le faucardage du port et de son accès, il propose qu'un avenant soit passé pour dégager, 2 ou 3 fois dans l'année, les abords directs de notre mise à l'eau. Des membres échangent sur la possibilité d'utiliser une faucardeuse hypothétique qui serait partagée par la Picarde et le CNHS ; une piste à éclaircir ...

Les cailloux : le projet est de les ramasser, le Parc se chargeant de collecter et évacuer les tas. **Frédéric Barcelo** propose un tracto-pelle... avant action du parc pour collecter et apporter si tout va bien quelques bennes de graves roulées. Il faudra probablement s'en contenter puisque les budgets sont très serrés.

Depuis l'AG, et sans attendre que le Parc ne se bouge a eu lieu, grâce à **Frédéric** une opération tracto-pelle avec regroupement des cailloux dans les creux et remontée du sable par dessus au niveau de la cale béton. Nous voilà parés, **merci Frédéric!**

Le ponton : **Patrick** des bateaux électriques est un chic type, mais son ponton nous encombre (augmentation de sa flotte, dérive par vents d'ouest). Il a été demandé à **Christian** qu'il puisse être déplacé plus à l'ouest de quelques mètres pour libérer les abords de la cale à gauche.

Le mouillage de bouées : menés par **Thierry Leblanc et J-François Robinet**, nos slalomeurs voudraient pouvoir disposer de bouées permanentes. Question répercutée au président du Parc et autorisation obtenue. **Jean-François et Thierry** sont donc chargés de proposer les modalités

techniques, pratiques et financières de leur mise en place. Accord de principe pour financer l'affaire.

Vie sur le terrain :

La propreté ;

Le président rappelle que les déchets individuels alimentaires, bouteilles plastiques et autres ne peuvent qu'être remportés par chacun.

3 gréements complets et 3 planches de 125l et 150l "débutant" sont à la disposition des membres qui désirent initier un proche. Stocké dans un coffre (ouverture à demander aux membres habilités), ce matériel est mis à disposition gracieusement sous la responsabilité pleine et entière de l'emprunteur adhérent, l'utilisateur naviguant sous sa surveillance et responsabilité.

le coffre à matériel doit être soigneusement refermé et les planches bien sanglées sur le râtelier par ceux qui s'en sont servis.

les derniers à quitter le terrain doivent impérativement vérifier la **fermeture de tous les portails** et du **robinet d'eau**.

Ne rien laisser traîner sur la pelouse (morceaux de bouts etc...) pour éviter d'endommager la tondeuse.

Le plan du stationnement a été rappelé pour que chacun puisse profiter au mieux du terrain.

Par temps sec : stationnement en épis en laissant le terre plein central gazonné libre pour gréer ce qui est plus convivial et permet l'entraide pour les réglages.

En période humide : stationnement uniquement sur les côtés des allées ; ne pas manoeuvrer ni rouler sur les parties gazonnées.

La porte principale des clubs est ouverte de 9H à 23H par la capitainerie. Le code d'accès en cas de nécessité est le **3014**.

AWA communication :

Initiée par **Régis** avec la mise en ligne du blog *Awawindsurf*, la présence de l'**AWA** sur internet s'affirme. Il en présente les points forts avec :

Le Blog : une bonne visibilité sur internet, arrivant souvent sur la première page de recherche google. **Régis** invite tous les membres qui n'ont pas encore fourni **de photo** pour le trombinoscope à le faire cette année. Il invite aussi tous ceux qui font des trips, petits ou grands, à publier photos et commentaires, en le contactant regis.nugues@awawindsurf.fr au besoin lorsqu'on ne maîtrise pas la publication.

Le blog inclut maintenant des liens vers la balise en temps réel **windguru** initiée par **Chris**, "**kitsurfeur**" et vers la page facebook.

La page Facebook : une page « **Les deux lacs** » a été ouverte et compte actuellement **85 membres**. Elle permet le partage des nouvelles rapides autour de la nav' et des spots.

Supports communication : avec l'appui technique de **José**, nous proposons une déclinaison de vêtements (casquette 10 €, T-shirt 12 €, coupe-vent... etc) ...consultable sur le blog, et des stickers de voile (par paires symétriques pour les 2 côtés : **5 € la paire, 20 € les 5 paires**). Une liste permet de s'inscrire et de préparer le chèque à l'ordre de l'**AWA**

Afin d'augmenter notre crédibilité et notre visibilité **Claude** insiste pour que chaque **Awaiens** accole le stickers **AWA** sur chacune de ses voiles.

Activités 2016 :

Le Défi Wind aura lieu du 5 au 8 mai, week-end de l'Ascension, les inscriptions démarrent le 1^{er} février et il ne faudra pas traîner. Une demi-douzaine de membres sont d'ores et déjà partants. **Régis et Claude** se chargeront de la coordination des intendances.

L'Indoor de Bercy les 1-2 avril n'étant plus accessible en places groupées, les présents ne débordant pas d'enthousiasme, le projet présenté par Dolorès est abandonné.

Le week-end de notre traditionnel « **barbecue** » est programmé pour le **18-19 juin**. **François Rocheteau et Claude** verront ultérieurement si une animation spéciale (AHD, e-windsurf...) peut s'y inviter.

Autres sujets :

Didier Guenant évoque le collectif windvalley.org et son site, qui fédère les énergies pour défendre l'accès aux spots et au bord d'eau dans le Languedoc. Il nous invite, tant comme association qu' à titre individuel, à y adhérer. Message reçu !

La séance est levée à 19 heures.

Après l'apéritif et ses toasts, une trentaine d'**Awaiens/ennes**, enfants compris, ont enchaîné avec une crêpe-party préparée de main de maître par **Dolorés** que nous remercions très chaleureusement.

Le secrétaire	Le président	Le trésorier
Gilles Brossard	Claude Marchand	Michel Acquere